Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-direction de la politique des formations, de l'enseignement général, technologique et professionnel Bureau de la Formation des Personnels et de l'information Adresse : 1, Ter Avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP Suivi par : Tél : 01.49.55. Fax : 01.49.55.56.17	Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Mission Contrôle de Gestion Suivi par : Denis MONNERET Tél : 01.49.55.46.85 Fax : 01.49.55.56.17

NOTE DE SERVICE
DGER/POFEGTP/MCG/N2004-2118
Date: 16 décembre 2004

Date de mise en application : janvier 2005
Nombre d'annexe: 1

Objet : formation au contrôle de gestion

Résumé : Dans le cadre des activités de formation continue des personnels de la DGER, une action de formation à initiative nationale et organisation régionale est proposée aux membres des équipes de direction des établissements publics d'enseignement technique agricole.

Destinataires	
Pour exécution : Administration Centrale Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Etablissements publics d'enseignement technique agricole	Pour information : Organisations syndicales Inspection de l'enseignement agricole

En application à la note de service en date du 12 octobre 2004, diffusée conjointement par la DGA et la DGER et fixant les orientations pour la formation continue des agents du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation , de la Pêche et de la Ruralité, une action de formation portant sur le « contrôle de gestion » est proposée aux agents en service dans les établissements publics d'enseignement technique agricole. Cette présente note à pour finalité de définir les conditions de mise en œuvre dans les PRF d'une action identifiée prioritaire dans le dispositif de formation continue des personnels pour l'année 2005

Cette action se situe dans le cadre du plan de développement du contrôle de gestion de notre ministère décidé en 2002, et de son déploiement entrepris par la DGER à partir de 2003, tant pour les services centraux que pour les établissement d'enseignement.
S'agissant des établissements publics locaux, elle a été précédée par plusieurs initiatives complémentaires :

- Mise en place d'un groupe de travail pour élaborer une proposition de segmentation des activités et de construction d'indicateurs de gestion et de pilotage des établissements. La diffusion des résultats de ces réflexions interviendra début 2005.
- Interventions de la Mission contrôle de gestion de la DGER pour informer, sensibiliser et mobiliser différents publics, notamment certains personnels des SRFD, directeurs et attachés d'EPL, Inspection de l'enseignement agricole. Ces interventions seront complétées à partir de janvier 2005 par des interventions devant l'ensemble des responsables de la gestion et du pilotage des EPL à l'occasion des réunions régionales programmées par les chefs de SRFD,
- Formation d'une quinzaine de personnes ressources destinées à intervenir dans les stages objets de la présente note. Ce cursus de formation est en cours et se terminera le 2 février prochain.

Les caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation proposée s'intègre dans le programme de formation continue des agents des établissements publics de l'enseignement technique agricole.
C'est une action à initiative nationale et organisation régionale, c'est à dire présentée dans chaque PRF (programme régional de formation) proposée par le SRFD/GRAF.

Une action de formation organisée par le délégué GRAF et animée par les personnes ressources «contrôle de gestion» de la DGER.

Suite au cycle national de formation des personnes ressources qui s'est déroulé au cours du second trimestre 2004, l'enseignement technique agricole dispose de référents chargés à partir du début d'année 2005 de former les personnels en activité dans les établissements publics d'enseignement du ministère chargé de l'agriculture.
Pour la mise en œuvre d'une action portant sur le contrôle de gestion le délégué GRAF sous l'autorité du DRAF/SRFD sollicitera la (les) personne(s) ressource(s) identifiée(s) dans la liste en annexe 1 à cette note.
Les conditions d'intervention d'une personne ressource dans le PRF seront définies par le SRFD et le supérieur hiérarchique de l'agent intervenant.

Les objectifs visés

Il s'agit d'apporter la formation de base indispensable pour comprendre l'intérêt du contrôle de gestion, sa méthode et ses outils, et commencer sa mise en place.

Le public ciblé

Cette action de formation s'adresse aux membres des équipes de direction des EPLEFPA, en principe les directeurs et directeurs adjoints des établissements et de leurs centres constitutifs ainsi que leurs gestionnaires, mais elle concerne toutes les personnes sur qui les directeurs envisagent de s'appuyer pour conduire la mise en place et le déploiement du contrôle de gestion dans leur établissement, en considérant que le contrôle de gestion n'est pas du contrôle au sens de vérification, mais au sens de maîtrise d'une situation et de son évolution, instrument d'aide au pilotage et au management. Ce point est capital pour la constitution des groupes et la réussite de la démarche.

La modalité de l'action

L'action de formation d'une durée minimale préconisée de deux jours pourra être proposée sous forme d'une ou plusieurs sessions en présentiel durant l'année 2005, en fonction des disponibilités des participants.
De plus chaque SRFD, dans le cadre du plan régional de formation des agents en relation avec les plans locaux de formation pourra bien entendu proposer toutes autres actions sur la thématique 'contrôle de gestion' suivant des modalités appropriées aux contexte et besoin des établissements publics de la région.

L'inscription à l'action de formation

Chaque délégué GRAF/SRFD assurera la gestion des inscriptions selon les modalités en vigueur dans les PRF. De ce fait, il sera attribué un code « safo » à l'action de formation dans le cadre du PRF.

La prise en charge financière de l'action de formation

Les frais inhérents au fonctionnement de cette action (d'initiative nationale à organisation régionale) relèvent du financement du PRF. Pour le fonctionnement des PRF la DGER délègue annuellement des crédits aux DRAF/SRFD (chapitre 39.01 article 30).
Les frais de mission des participants (stagiaires de l'action de formation continue) relèvent de la gestion des services déconcentrés DRAF/SRFD au titre de la formation continue des agents (chapitre 34.97).

Suite à cette première étape : une démarche à approfondir

Cette première action, dont la durée équivalente à au moins deux journées paraît nécessaire, ne suffira bien entendu pas pour maîtriser complètement la démarche, même en bénéficiant des apports des réflexions collectives des groupes de travail. Il sera donc nécessaire d'envisager pour chaque établissement soit une formation complémentaire pour une ou plusieurs personnes, soit un appui méthodologique d'accompagnement à la construction du dispositif, soit encore une combinaison des deux sous forme de formation-action. Les personnes ressources formées pourront apporter cet appui à la demande après cette première étape de formation.

La Sous-Directrice
De la Politique des Formations de l'Enseignement Général,
Technologique et Professionnel,

Brigitte FEVRE

Annexe 1 – Note de Service « Formation au contrôle de gestion »

Liste des personnes ressources

Karen ADJI	CFPPA Pontivy	Le gros chêne" 56308 PONTIVY Cedex
Leïla AZIZI	Magnac Bellac	7 rue des Rochettes 87300 BELLAC
Gil BOURDILLON	ENFA de Toulouse	BP87 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex
Joêlle CHANCEREL	CEMPAMA	Beg Meil BP4 29170 FOUESNANT
Alain CHANTEGREIL	Inspection de l'Enseignement Agricole	DGER 1 ter Avenue de Lowendal 75007 PARIS 07 SP
Fabienne CLERC	CFPPA Macon	71960 DAVAYE
Marie-Claire COUTIN	CFPPA Bourg en Bresse	79 route de Jasseron 01000 BOURG EN BRESSE
Sylvie GARRONE	EPL Orange	2260 Route du Grès "Château Mongrin" 84100 ORANGE
Caroline GOF-VIAU	EPL La Couronne	"l'oisellerie" 16400 LA COURONNE
Patrice GUILLET	Inspection de l'Enseignement Agricole	DGER 1 ter Avenue de Lowendal 75007 PARIS 07 SP
Anne LEROYER	CFPPA Airion	60600 CLERMONT DE L'OISE
David REMY	EPL Perpignan	Site de Rivesaltes 4 rue Pasteur BP100 RIVESALTES
Christophe RUSS	CNPR Clermont	BP100 Site de Marmilhat 63370 LEMPDES
Joël SIMON	Inspection de l'Enseignement Agricole	DGER 1 ter Avenue de Lowendal 75007 PARIS 07 SP
Hervé VANOVERSCHELDE	EPL Yvetot	Route de Caudebec BP164 76195 YVETOT Cedex
Nadine ZORZI	EPL Vire	Route de Caen 14500 VIRE